

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Du Clubhouse de Bordeaux situé au 63 rue de Tivoli, 33100 Bordeaux. Siret : 524 387 362 00071

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Le Clubhouse de Bordeaux (ci-après dénommé "le Prestataire") et toute personne physique ou morale (ci-après dénommé "le Client") souhaitant bénéficier des services proposés par le Prestataire. Ces services incluent la mise à disposition d'espaces d'animation et de restauration, de salles de réunion, ainsi que des services associés.

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

- Prestataire : Le Clubhouse de Bordeaux, accueil de jour
- Client : Toute personne physique ou morale utilisant les services du Prestataire.
- Services : Ensemble des prestations fournies par le Prestataire, incluant la location d'espaces de travail, de restauration, d'animation, l'accès à internet, et autres services associés.
- Espace de travail : Bureau partagé, open-space, ou privatif mis à disposition du Client.
- Contrat : Accord entre le Prestataire et le Client, régi par les présentes CGV.

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les modalités et conditions selon lesquelles le Prestataire fournit des services de mise à disposition d'espaces de travail et de services associés au Client.

ARTICLE 3 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La réservation ou l'utilisation des services du Prestataire implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client.

ARTICLE 4 – SERVICES PROPOSÉS

- Mise à disposition d'espaces de travail partagés - Location de salles de réunion. - Accès à une connexion internet -Accès à la cuisine et au restaurant. Les caractéristiques spécifiques de chaque service sont détaillées sur le site internet du Prestataire.

ARTICLE 5 – UTILISATION DES ESPACES

Le Client s'engage à utiliser les espaces mis à disposition de manière raisonnable et conformément à leur destination. Il est tenu de restituer les locaux dans le même état de propreté et de signaler toute dégradation ou dommage occasionné. Un SMS sera envoyé à la Direction du Clubhouse pour signaler l'arrivée et le départ du client eu égard au système anti-intrusion souscrit par le prestataire.

ARTICLE 6 – RESPONSABILITÉ

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des dommages ou pertes affectant les biens personnels du Client. Il appartient au Client de souscrire une assurance couvrant ses biens et sa responsabilité civile.

ARTICLE 7 – MODALITÉS DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT

5.1 Réservation / Les réservations se font via le site internet du Prestataire ou par tout autre moyen mis à disposition. Elles sont soumises à la disponibilité des espaces au moment de la demande.

5.2 Tarifs / Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Ils sont indiqués en euros et en TTC.

5.3 Paiement / Le paiement des services s'effectue en ligne. Sauf accord contraire, le paiement est exigible à la réservation.

ARTICLE 8 – CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

6.1 Annulation par le Client - Plus d'une semaine avant la date de réservation : Remboursement intégral des sommes versées. - Moins d'une semaine avant la date de réservation : un avoir pour une prestation similaire ou équivalente à celle annulée sera délivré.

6.2 Annulation par le Prestataire - En cas d'annulation du fait du Prestataire, sauf en cas de force majeure, le Client sera remboursé intégralement des sommes versées, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité supplémentaire.

ARTICLE 9 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées par le Prestataire sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016. Le Prestataire s'engage à garantir la confidentialité, l'intégrité et la sécurité de ces données conformément aux dispositions légales en vigueur. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité de ses données, conformément au RGPD.

ARTICLE 10 – MODIFICATION DES CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Les nouvelles conditions seront applicables aux réservations effectuées postérieurement à leur mise en ligne.

ARTICLE 11 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence des tribunaux du ressort du siège social du Prestataire.